

Accusé de réception en préfecture

013-241300276-20111103-2011_A164-DE

Date de signature : -

Date de réception : 17/11/2011



Acte rendu exécutoire par application des
formalités de télé-transmission au Contrôle
de Légalité



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 3 NOVEMBRE 2011
PRESIDENCE DE MONSIEUR JOËL MANCEL

2011_A164

OBJET : Politique culturelle - Modification de la délibération n°2011-A118 du 30 juin 2011 portant attribution de subvention à l'Association « les nuits musicales de la Sainte Victoire »

Le 3 novembre 2011, le Conseil de la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix s'est réuni en session ordinaire à l'espace Aixagone à Saint-Cannat, sur la convocation qui lui a été adressée par Madame le Président de la Communauté d'Agglomération le 27 octobre 2011, conformément à l'article L.5211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents : AGARRAT Henri – AGOPIAN Jacques – AREZKI Alain – ARNAUD Christian – BABULEAUD Jean-Pierre – BARRET Guy – BAUTZMANN Marcel – BELLUCCI Angélique – BERNARD Christine – BLAIS Jean-Paul – BONFILLON Jean - BONTHOUX Odile - BOULAN Michel – BOYER Michel - BRAMI Helliot – BUCCI Dominique – BUCKI Jacques – BURLE Christian – CANAL Jean-Louis – CASSAN René – CATELIN Mireille – CHARDON Robert – CHARRIN Philippe – CHEVALIER Eric – CHORRO Jean – CIOT Jean-David - CRISTIANI Georges – CURINIER Erick - DAGORNE Robert – DAVENNE Chantal – DE PERETTI François-Xavier – DELAVET Christian – DELOCHE Gérard – DEMENGE Jean – DESCLOUX Odette – DILLINGER Laurent – DRAOUZIA Dahbia – DUFOUR Jean-Pierre – DUPERREY Lucien – FERAUD Jean-Claude – FERAUD Pierre – GACHON Loïc - GARCIA Daniel – GARÇON Jacques - GARNIER Eliane – GASCUEL Jean – GERARD Jacky – GOUIRAND Daniel – GROSDEMANGE Gérard – GROSSI Jean-Christophe – GUINIERI Frédéric – HAMARD-OULMI Nadira – JAUME Emmanuelle – JONES Michèle – JOUVE Mireille – LAFON Henri – LAGIER Robert – LÉCLERC Jean-François – LEGIER Michel – LICCIA Marcel – MANCEL Joël – MARTIN Régis – MARTIN Richard – MATAS Henri – MAURET Jacques – MAURICE Jany – MERGER Reine – MERSALI Malik - MICHEL Claude – MICHEL Marie-Claude – MOÏNE Anne – MONDOLONI Jean-Claude – MORBELLI Pascale - MOUGIN Jacques – MOYA Patrick – MUSSET Alain – OLLIVIER Arlette – ORCIER Annie – PAOLI Stéphane – PATOT Gérard – PERRIN Jean-Marc – PIERRON Liliane – PIN Jacky – PIZOT Roger – POITOU Frédéric – ROUARD Alain – ROUGIER Jacques – ROUSSEL Jaques – SANTAMARIA Danielle – SICARD-DESNUELLE Marie-Pierre - SILVESTRE Catherine – SLISSA Monique – SUSINI Jules – TAULAN Francis – TERME Françoise – TRINQUIER Noëlle – VALETA Marie-José – VENEL Gérard – VEYRUNES Bernard

Etaï(en)t excusé(s) et suppléé(s) : MALLET Raymond suppléé par MAUNIER André – MEDVEDOWSKY Alexandre suppléé par SKRIVAN Fleur – ROVARINO Isabelle suppléée par MENGEAUD Julien

Etaï(en)t excusé(es) avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L. 2121-21 du Code Général des Collectivités

Territoriales : ALBERT Guy donne pouvoir à ROUGIER Jacques – AMAROUCHE Annie donne pouvoir à HAMARD-OULMI Nadira – AMIEL Michel donne pouvoir à BUCCI Dominique – BENON Charlotte donne pouvoir à MERGER Reine – BRAMOULLÉ Gérard donne pouvoir à CHORRO Jean – BRUNET Danièle donne pouvoir à OLLIVIER Arlette – CHAZEAU Maurice donne pouvoir à PIERRON Liliane – CONTE Marie-Ange donne pouvoir à FERAUD Pierre – DECARA Yannick donne pouvoir à DILLINGER Laurent - DEVESA Brigitte donne pouvoir à DE PERETTI François-Xavier – DUCATEZ-CHEVILLARD Christine donne pouvoir à CHARRIN Philippe – FENESTRAZ Martine donne pouvoir à MATAS Henri – FOUQUET Robert donne pouvoir à BERNARD Christine – GALLESE Alexandre donne pouvoir à PAOLI Stéphane – GUINDE André donne pouvoir à AGOPIAN Jacques – JOISSAINS Sophie donne pouvoir à SANTAMARIA Danielle – JOISSAINS MASINI Maryse donne pouvoir à MANCEL Joël – LARNAUDIE Patricia donne pouvoir à GARÇON Jacques – LOUIT Christian donne pouvoir à DUPERREY Lucien - MOHAMMEDI Amaria donne pouvoir à BRAMI Helliot – NELIAS Mireille donne pouvoir à SLISSA Monique – PELLENC Roger donne pouvoir à LAFON Henri – PERRIN Jean-Claude donne pouvoir à BONFILLON Jean – PORTE Henri-Michel donne pouvoir à MORBELLI Pascale – POTIE François donne pouvoir à DAGORNE Robert – RENAUDIN Michel donne pouvoir à MONDOLONI Jean-Claude – RIVET-JOLIN Catherine donne pouvoir à DELOCHE Gérard – SAEZ Jean-Pierre donne pouvoir à CHARDON Robert – TONIN Victor donne pouvoir à SILVESTRE Catherine – VILLEVIEILLE Robert donne pouvoir à BELLUCCI Angélique

Etaï(en)t excusé(es) sans pouvoir : BARBAT-BLANC Odile – BORDET André – BOUTILLOT Guy – DEVAUX Pierre - DI CARO Sylvaine – FILIPPI Claude – GERACI Gérard – GOURNES Jean-Pascal – GUEZ Daniel - LONG Danièle – NICOLAOU Jean-Claude – SANGLINE Bruno

Secrétaire de séance : Stéphane PAOLI

Monsieur Jean CHORRO donne lecture du rappel des faits.

CONSEIL DU 3 NOVEMBRE 2011

Rapporteur : Jean BONFILLON

Thématique : Politique culturelle

Objet : Modification de la délibération 2011-A118 du 30 juin 2011 portant attribution de subvention à l'Association « les nuits musicales de la Sainte Victoire

Décision du Conseil

Mes Chers Collègues,

Le Conseil Communautaire, réuni le 30 juin 2011 (délibération n° 2011-A118), a voté une subvention à l'Association « les nuits musicales de la Sainte Victoire, de 240.000 €.

Cependant, plusieurs Conseillers Communautaires se sont émus du fait que la CPA n'attribuait pas la totalité du montant sollicité par l'Association et ont souhaité que ce dossier fasse l'objet d'une délibération complémentaire.

Compte tenu de ces éléments le Conseil Communautaire décide :

DE MODIFIER la délibération n° 2011-A118 sur le montant de la subvention attribuée à l'association « les Nuits Musicales de la Sainte Victoire ;

DE PORTER le montant de la subvention à l'association « les Nuits Musicales de la Sainte Victoire pour l'année 2011, à 260.000 €

D'APPROUVER les termes de l'avenant à la convention d'objectifs à conclure avec l'association bénéficiaire, dont un exemplaire est annexé à la présente délibération.

D'AUTORISER le Président ou son représentant à signer l'ensemble des documents afférents ;

DE DIRE QUE les dépenses seront prélevées sur les crédits inscrits en section de fonctionnement du chapitre 33 nature 65 74 qui présente les disponibilités nécessaires

Direction de la CULTURE

AVENANT N°1 A LA CONVENTION D'OBJECTIFS 2011

Entre

La Communauté du Pays d'Aix,

Sise CS 40868, 13 626 Aix-En-Provence Cedex 1, représentée par Madame Maryse JOISSAINS MASINI, son Président; dûment habilitée à l'effet des présentes, par délibération du Conseil Communautaire du 03 novembre 2011, ou son représentant.

Désignée sous le terme « **La Communauté** »,

D'une part,

Et

L'Association dénommée « Les Nuits de la Sainte Victoire »

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901, dont le siège social est situé Hôtel de Ville - 13790 Peynier. N° siret : 4938 37207 00015. Code APE : 913 E., représentée par son Président, Roger ONAVE;

Désignée sous le terme l' « **association** »,

D'autre part.

Il est convenu ce qui suit ;

ARTICLE 1 - OBJET DE L'AVENANT

La Communauté du Pays d'Aix ayant délibéré sur l'octroi d'une subvention d'un montant de 240.000 € lors du Conseil Communautaire du 30 juin 2011, décide d'octroyer une subvention complémentaire de 20.000 € portant le montant total de subvention pour 2011 à 260.000 €.

L'article 3.4 de la convention d'objectifs est modifié comme suit :

« Article 3.4 : Moyens accordés par la Communauté du Pays d'Aix

La Participation financière de la Communauté s'élève à 260.000 €. Cette subvention sera créditée au compte de l'association selon les procédures comptables en vigueur, sous réserve du respect par l'association de ses obligations légales et contractuelles. »

ARTICLE 2 - AUTRES CLAUSES

Toutes les clauses de la convention désignée à l'article 1 demeurent applicables tant qu'elles ne sont pas contraires aux dispositions du présent avenant, lesquelles prévalent en cas de différence.

Fait à Aix-En-Provence, le

En 3 exemplaires originaux

Pour la Communauté du Pays d'Aix

Le Président

Maryse JOISSAINS-MASINI

Pour l'Association

Le Président

Roger ONAVE

OBJET : Politique culturelle - Modification de la délibération n°2011-A118 du 30 juin 2011 portant attribution de subvention à l'Association « les nuits musicales de la Sainte Victoire »

Etat des votes :

Inscrits	144
Votants	132
Abstentions	2
Blancs et nuls	0
Suffrages exprimés	130
Majorité absolue	66
Pour	130
Contre	0
Ne prennent pas part au vote	0

Etai(en)t présent(s) et ont voté contre :

Néant

Etai(en)t excusé(s) et ont voté contre :

Néant

Etai(en)t présent(s) et se sont abstenus :

DE PERETTI François-Xavier

Etai(en)t excusé(s) et se sont abstenus :

DEVESA Brigitte

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté adopte à l'unanimité des suffrages exprimés la présente délibération.

Ont signé le Président et les membres du Conseil présents
Maryse JOISSAINS MASINI



18 NOV. 2011